

Marly-la-Ville



EHPAD Jacques Achard

Situé en lisière de la région parisienne, l'EHPAD se trouve dans un parc arboré au sein d'un charmant village de 5 000 habitants.



Situation et accès

- **Route** : A 25 km de Paris. Autoroute A1.



Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
Groupe MGEN
36, rue du Colonel Fabien
95 670 Marly-la-Ville
Tél. : 01 34 72 31 80
Courriel : marly@mgen.fr

Conception & Réalisation : ATRT Paris - 01 53 94 20 20



Établissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

de Marly-la-Ville



Etablissement **médico-social privé** **à but non lucratif**

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du groupe MGEN, offrent aux personnes âgées différentes possibilités de séjours, temporaires ou permanents, et d'accueils de jour. L'accompagnement et la prise en charge des résidents sont personnalisés.

L'établissement compte **68 places en chambres individuelles** et **6 chambres doubles**.



EHPAD Jacques Achard

Ouvert à toute personne en perte d'autonomie physique ou psychologique d'au moins 60 ans
Etablissement habilité à l'aide sociale

Formalités administratives :

- Le demandeur ou son représentant retire auprès du directeur de l'établissement concerné un dossier de préadmission en EHPAD à faire renseigner par son médecin traitant.
- A l'entrée, il est signé un contrat de séjour entre le résident et l'établissement conformément aux articles L.311-4 et D.311-0-1 du code de l'action sociale et des familles.

L'Etablissement est conventionné et soumis à trois types de tarif :

- **Tarif hébergement :** déterminé annuellement par le préfet.
- **Tarif dépendance :** évaluée par la grille AGGIR (graduée en fonction du niveau de dépendance) et dont le montant est arrêté par le président du Conseil général.
- **Tarif soins :** pris en charge par l'établissement en tarif global.

Le contrat de séjour :

C'est un contrat écrit, obligatoire et signé par le résident (ou son représentant légal) : il décrit notamment les conditions de séjour, les conditions de facturation en cas d'hospitalisation et d'absence ; il comporte en annexe les prestations proposées et leurs tarifs. Il est conseillé au résident d'annexer au contrat de séjour un état des lieux contradictoire effectué dans son espace privé, et un inventaire des biens qu'il apportera dans sa chambre (petits meubles, bibelots, vêtements).

Le livret d'accueil du résident :

Le livret d'accueil assure une présentation de la structure en établissant un état précis des lieux et un inventaire des prestations délivrées.

La direction, l'ensemble des professionnels sont **présents au quotidien, à votre écoute** pour vous accueillir et vous apporter des soins de qualité, dans le respect de votre intimité.

Une équipe pluridisciplinaire

- Médecin coordonnateur
- Masseur-kinésithérapeute
- Psychologue
- Animatrice
- Infirmières
- Equipes administratives, hôtelières et logistiques
- Aides-soignantes
- Pédicure



Une équipe au service de votre projet de vie



Établissement qui expérimente la **télé médecine de veille médicale** (2016/2019)

Chaque jour, nos équipes de professionnels, réunies autour de valeurs communes, pour le bien-être de tous et en proposant des services adaptés et sans cesse améliorés, s'engagent à :

1. Garantir l'accueil et le respect de tous
2. Favoriser l'autonomie
3. Être à l'écoute
4. Assurer un accompagnement personnalisé
5. Développer et maintenir la vie sociale
6. Offrir savoir-faire et savoir-être
7. Sensibiliser à la prévention



Les chambres sont meublées, avec possibilité de les agrémenter de petits meubles ou d'éléments décoratifs (fauteuil, photos, bibelots) pour y créer un univers familial. Toutes les chambres comportent une salle d'eau privée, accessible aux fauteuils roulants, avec une douche (assise), un lavabo et des WC. Elles sont équipées d'un appel d'urgence.